

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on se renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des **Annonces légales et judiciaires** de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS					
Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste			
CAHORS - D.	6 25	12 47	5 50	PARIS - D.	9 50	7 45	CAHORS - D.	4 49	11 30	5 25	TOULOUSE - D.	5 40	9 14	2 20	CAHORS - D.	7 40	5 10	PARIS - D.	8 25	11 30	5 10	CAHORS - D.	7 40	5 10	
Mercens	6 41	1 14	6 6	Expres	5 45	3 15	Sapt-Ponts	4 53	11 11	5 57	Bordeaux	5 40	9 14	2 20	Capdenac	7 45	5 15	Capdenac	7 45	11 30	5 10	Capdenac	7 45	5 10	
Luzach	7 3	1 34	6 28	BORDEAUX	3 5	8 55	Cieillac	5 11	11 20	5 57	Montauban	7 25	10 33	4 40	Vers	12 15	5 38	Touzac	8 10	12 8	5 34	Montbrun	8 20	12 29	5 43
Castelfranc	7 18	1 47	6 41	M-Libos - D.	8 40	3 15	Montpezat	5 31	11 52	6 25	Albi	7 51	10 58	5 3	Saint-Géry	8 18	5 44	Calvignac	8 31	12 42	5 53	Calvignac	8 45	1 5 6 9	
Puy-Evêque	7 43	2 8	7 8	Fumel	3 15	8 55	Causade	5 45	12 6	6 42	Realville	8 3	11 7	5 12	St-Martin-Lab.	8 53	1 25	St-Cirac	9 3	1 36	6 31	St-Cirac	9 3	1 36	
Soturac-Touzac	7 53	2 18	7 18	Soturac-Touzac	3 23	9 16	Borredon	5 55	12 16	6 56	Fonduvieille	8 18	11 19	5 24	Calvignac, hal.	9 4	1 43	Conduché	9 11	1 45	6 38	Conduché	9 11	1 45	
Duravel	8 6	2 20	7 32	Duravel	3 38	9 26	Causade	6 13	12 34	7 18	Montbrun	9 19	12 9	6 15	Montbrun, hal.	9 33	2 23	Vers	9 34	2 29	7 0	Vers	9 34	2 29	
M-Libos - A.	8 13	2 35	7 39	Puy-Evêque	4 5	9 52	Realville	6 22	12 26	7 8	Touzac	9 44	11 51	5 54	Touzac	9 44	2 30	Arcaillat	9 44	2 46	7 9	Arcaillat	9 44	2 46	
CAHORS - A.	3 51	8 11	4 42	Luzach	4 19	10 6	Montauban	6 39	1 7 45	BORDEAUX	10 40	6 05	CAHORS	9 42	12 30	6 36	CAHORS - A.	10 14	3 27	7 27	CAHORS - A.	10 14	3 27		
PARIS - Ar.	11 46	4 37	2 48	Parnac	4 30	10 17	BORDEAUX	10 40	6 05	TOULOUSE - A.	8 46	3 55	9 57	CAHORS - A.	9 51	12 37	6 43	CAHORS - A.	10 14	3 27	7 27	CAHORS - A.	10 14	3 27	

NOUVELLES POLITIQUES

L'affaire Boulanger-Ferry. — Les témoins de M. Jules Ferry attendent toujours la réponse de leur client. Les amis de M. Jules Ferry croient à la reprise des pourparlers avec les témoins du général Boulanger.

Le *Figaro* dit que l'affaire Ferry-Boulanger est arrivée à un point où toute transaction devient impossible à moins que le général Boulanger n'accepte un arbitrage que personne ne peut lui imposer, car il est dans son droit absolu.

M. Ranc estime que les témoins de M. Jules Ferry au lieu de rompre les pourparlers auraient dû réclamer un arbitrage.

Les lettres de Clermont. — On annonce que M. Francis Laur va publier, en attendant qu'il saisisse la Chambre à la rentrée, de sa proposition d'enquête, une brochure destinée à établir la vérité des assertions contenues dans les lettres de Clermont. Sa prétention actuelle de laisser désormais la parole au général Boulanger pourrait bien lui jouer un mauvais tour, attendu que s'il compte que le ministre défendra au commandant du 13^e corps d'intervenir dans le débat, il risque fort de se tromper.

Les obsèques de M. Katkoff.
M. Déronède, délégué de la Ligue des patriotes, est parti mercredi pour Moscou, où il va assister aux obsèques de M. Katkoff.
M. Déronède a déclaré qu'il ne pouvait pas indiquer le sens du discours qu'il prononcera, ni si une allusion sera faite à l'Allemagne et au général Boulanger.

Les membres des différentes associations de la presse ont décidé d'envoyer un télégramme collectif de condoléances à la *Gazette de Moscou* et de faire déposer sur le cercueil de M. Katkoff une couronne au nom de la presse française.
Paris, 4 août.

Voici le texte du télégramme adressé par l'association de la Presse française, à la *Gazette de Moscou* :

« Les associations de la Presse française, réunies et confondues dans un même sentiment de regret et de commune douleur en partageant le deuil de leurs confrères de Moscou, adressent avec une couronne aux couleurs nationales, le salut fraternel et l'hommage funèbre à l'ur regretté confrère Michel Katkoff, l'honneur et l'éclat du journalisme slave, qui sut allier à l'amour ardent de sa patrie une vive sympathie pour la France. »

Le président, signé : LOCKROY.
Moscou, 4 août.

M^{me} Katkoff a reçu aujourd'hui un télégramme de l'empereur Alexandre III. Dans cette dépêche, le Czar dit que la Russie gardera un souvenir impérissable des mérites et du patriotisme de Katkoff.

De toutes parts affluent des adresses de douloureuse sympathie de l'intérieur, de tous les points des pays slaves et de l'étranger.

Entre autres Français, le général Boulanger et M. Déroulède ont adressé l'expression de leurs condoléances.

Obsèques de M. Depretis
Stradella, 4 août.

Aujourd'hui, ont eu lieu les obsèques de M. Depretis. La ville est animée depuis l'aube. Les rues où doit passer le cortège disparaissent sous les drapeaux voilés en signe de deuil. Aux fenêtres, les habitants ont placé des portraits de M. Depretis, entourés d'un crêpe. Dès sept heures des cordons de troupes ont été disposés pour maintenir la circulation. Deux trains spéciaux sont arrivés de Pavie et Turin, apportant les sénateurs et les députés. Le train ministériel est entré en gare à 8 heures avec la municipalité de Rome et de nombreuses députations. Quelques instants après, le prince Amédée a traversé la ville, accompagné des ministres. Sur tout le parcours, la foule l'a acclamé avec enthousiasme. Il s'est rendu directement à la maison de M. Depretis.

aussitôt le retour de votre mari.

— Je sais cela, docteur, je l'ai appris il y a un instant ; mais il peut revenir.

Quand reviendra-t-il ?

— Oui, voilà ce qu'il y a à redouter ; il reviendra certainement.

— Dans quelques jours peut-être ?

— Je ne le pense pas ; il vous croit morte, tout doit l'affermir dans cette croyance, car ses précautions étaient prises de telle sorte qu'un miracle seul pouvait vous sauver.

— Et ce miracle, docteur, mon bon et cher docteur, dit-elle avec une affectueuse reconnaissance, c'est vous qui l'avez opéré.

— Je n'ai été que le simple instrument choisi par la providence, madame, répondit le docteur en souriant ; votre mari est la cause première de ce miracle.

— Comment cela ?... Je ne comprends pas, dit curieusement la marquise.

— Votre mari est une bête féroce, un fauve de la pire espèce ; quels que fussent les motifs qu'il avait ou croyait avoir de se venger de vous...

— Il n'en avait aucun, docteur, je vous le jure ! interrompit-elle vivement avec un regard indigné.

— Je ne discute pas, madame, je suis à l'avance convaincu que ses motifs n'existaient pas en réalité, mais il a pu être trompé par des rapports calomnieux.

La marquise fit un geste de dénégation.

Le docteur continua :

— Il voulait se venger ; vous étiez en son pouvoir, aucun secours humain ne pouvait vous soustraire à lui. La situation était bien simple : vous

De tous côtés arrivent des députations avec des drapeaux et des musiques.

A dix heures, le cortège funèbre s'est mis en marche. D'après les ordres qu'il avait reçus, le clergé s'est abstenu de prendre part à la cérémonie. L'aspect du cortège est grandiose. On remarque un grand nombre de députés, de sénateurs et de délégations. L'émotion est générale.

La mobilisation. — Le *Moniteur universel* confirme que le corps d'armée qui sera mobilisé est le 10^e corps (Rennes), comprenant les subdivisions de région suivantes : Côtes-du-Nord, Manche, Ille-et-Vilaine.

La concentration se fera sur les limites de la Mayenne, entre Châteaubriand et la Guerche, c'est-à-dire à environ soixante-cinq kilomètres de Rennes, siège du corps d'armée, à quinze kilomètres de Châteaubriand et à trente-un de La Guerche.

Les régiments qui y prendront part sont les suivants :

- Infanterie de ligne : 2^e, 25^e, 41^e, 47^e, 48^e, 70^e, 71^e, 136^e; 10^e bataillon de chasseurs à pied ;
- Cavalerie : 12^e hussards, 24^e dragons ;
- Artillerie : 7^e et 10^e régiments ;
- Génie : 10^e bataillon.

Le 10^e escadron du train des équipages, les 10^e sections de secrétaires d'état-major, de commis et ouvriers d'administration, d'infirmiers militaires.

Toutes les classes de réservistes affectées à ces corps de troupe seront appelées, ce qui formera un effectif total de 60,000 à 65,000 hommes à faire marcher.

Les territoriaux ne bougeront pas, sauf les officiers des régiments territoriaux désignés par le ministre de la guerre pour aider au fonctionnement du service de recrutement des hommes et chevaux.

Les opérations seront sous la haute direction du général Harion, commandant le 10^e corps, et il est pressenti certain que le ministre de la guerre assistera à cette expérience.

La durée maxima de la convocation est de 30 jours pour les officiers et 28 pour la troupe.

Les officiers et hommes désignés pour des services spéciaux seront, toutefois, maintenus jusqu'à la fin de leur mission.

Il est probable d'ailleurs que, pour la majeure partie des hommes convoqués, la durée de l'appel ne dépassera pas 21 jours.

Le monument de Gambetta. — Le pourtour du monument de Gambetta, en voie de construction place du Carroussel, commencé à prendre tournure. On vient de poser la dernière dalle de la plate-forme qui entoure le monument. Surélevée d'environ 75 centimètres, avec trois marches en pierre blanche, cette plate-forme mesure environ 25 mètres de côté, sa face principale établie en demi-cercle. Le sol en est recouvert d'un dallage en granit avec une large bordure en pierre blanche et en pierre noire formant une sorte de mosaïque d'un aspect très sobre.

Tandis que, d'un autre côté, on travaille au soubassement, le fût du monument vient d'être entouré encore une fois d'un échafaudage volant destiné à faciliter le double travail suivant : 1^o gravure en creux des inscriptions à Gambetta qui seront placées de chaque côté du sommet de la pyramide ; 2^o dernières fouilles à exécuter aux guirlandes et autres sujets décoratifs qui ornent cette partie du monument.

On a transporté à pied d'œuvres une des statues allégoriques, en bronze, qui doivent entrer dans la décoration d'ensemble du monument.

Une nouvelle cartouche. — Les expériences qui ont eu lieu à Bourges, en présence du général Ferron, ont porté principalement sur une nouvelle cartouche imaginée par le capitaine d'artillerie Pralon, et applicable au fusil petit calibre Lebel, actuellement en fabrication. Dans cette cartouche, l'enveloppe de la balle, au lieu d'être une mince feuille de nickel, est une chemise d'acier malléable, ne détériorant nullement l'âme des armes.

Grâce à cette substitution, la force de pénétration des balles se trouve quintuplée au moins. Ainsi on a pu, à 100 mètres de distance, perforer des plaques d'acier de 30 millimètres d'épaisseur.

Les coffres à munitions de l'artillerie allemande sont en forte tôle d'acier. Un de ces coffres, rempli d'obus allemands, dont le chargement est à base de fulmi-coton, avait été disposé

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES D'un Peau-Rouge

A PARIS
LE TRANSPORTÉ

V

DU CONSEIL QUE LE DOCTEUR DONNA A LA MARQUISE ET CE QU'IL EN ADVINT.

— Pardonnez-moi, mon bon docteur, mon père, dit-elle de sa plus douce voix, je rêvais.

— Je m'en suis aperçu, madame, répondit-il avec bonhomie ; voilà pourquoi je me suis permis de vous rappeler du ciel sur la terre.

— Dans l'enfer plutôt, mon bon docteur, répondit-elle avec mélancolie ; vous me disiez ?

— Je vous demandais, madame, comment vous avez passé la nuit.

— Je l'ai passée à trembler, docteur et à réfléchir ; ce matin seulement, quand le jour s'est levé, je me suis endormie pendant deux ou trois heures.

— Vous n'aviez rien à redouter de votre mari, madame ; j'ai la certitude qu'il est retourné à bord du bâtiment qui l'a amené, sans communiquer avec personne à terre ; le bâtiment est parti

tuer, soit d'un coup de poignard, soit en vous obligeant à boire un poison qui vous aurait foudroyé ; mais votre mari tient à la fois du tigre et de la hyène. Pour lui, cette mort était trop prompte elle ne lui suffisait pas. Ce qu'il voulait avant tout, c'était raffiner sa vengeance, vous condamner à souffrir d'horribles tortures avant que d'expirer. Ce raffinement de cruauté a fait misérablement avorter sa vengeance ; me comprenez-vous maintenant ?

— Cela est vrai jusqu'à un certain point ; mais vous ne pouvez pas être là, tout auprès, à portée de me sauver ?

— Voici précisément où apparaît logiquement le doigt de la Providence, madame ; c'est encore l'excès de précautions, qui a amené notre présence sur le théâtre du crime ; en lieu de vous tuer, par exemple, dans le souterrain même qui conduisit à la grotte et de vous y enterrer, il vous a conduites dans cette maison inhabitée depuis vingt ans ; qui passe pour hantée et dont chacun se détourne avec horreur ; de mon jardin, mon fils et moi nous avons aperçu la lumière qui servait au misérable chargé de creuser la fosse ; nous avons voulu savoir ce que signifiait cette lumière ; la curiosité nous a engagés à aller voir ; et voilà pourquoi nous avons assistés à l'horrible scène que vous savez ; votre mari n'a pas réussi pour deux raisons : la première, sa férocité, la seconde, l'excès de précautions.

— Vous expliquez tout, docteur, d'une façon admirable, je suis contrainte de vous donner raison ; vous pensez que mon mari ne reviendra pas avant longtemps, pourquoi ?

— Madame, une femme de votre rang, de vo-

tre beauté, ne disparaît pas sans que l'on s'en inquiète, sans que l'on s'en émeuve ; la police prend l'éveil, elle commence des recherches et quand elle se lance sur une piste elle ne la quitte plus qu'elle ne l'ait trouvée. Dans le cas présent, vu les précautions prises, elle trouvera ou elle ne trouvera pas, mais il faudra du temps pour que cette affaire s'assoupisse ; avant qu'elle soit ou qu'elle paraisse oubliée, votre mari, que sans doute on croit bien loin, et qui aujourd'hui l'est en effet, se gardera de revenir ; il craindra trop d'être compromis.

— Compromis. Comment cela ? puisqu'il n'est pas ici ? que depuis près d'un an il est absent ; cela est de notoriété publique, docteur. Pendant les quelques heures qu'il est resté à Saint-Jean-de-Luz, il n'a été vu de personne, excepté de vous qui ne parlez pas.

Le docteur secoua la tête à plusieurs reprises.

— Supposez que la vengeance de votre mari se soit accomplie comme il le croit, la police aurait déjà, à l'heure où nous sommes, fait des recherches dans votre hôtel. On n'aurait rien découvert, je l'admets, mais on aurait songé à ce navire suspect, apparu, la nuit même de votre disparition devant le port ; à cette embarcation envoyée à terre, sous prétexte de remettre des lettres, qui à travers la ville sans y rien déposer ; qui s'est engagée dans la Nivelle, et quelques heures plus tard est revenue à bord du navire, qui est aussitôt reparti. Voyez quel commencement de preuves. Votre mari, madame, loin de songer à revenir ici, ne pense qu'à une chose : créer un alibi qui le mettra à l'abri des poursuites, et les égarer ; peut-être plusieurs années s'écouleront avant qu'il

ur le polygone. Au troisième coup tiré avec le fusil Pralon, le caisson a sauté. Pareille chose n'arrivera jamais avec nos obus chargés de mélinite, parce que cet explosif ne prendra pas feu au choc.

Ainsi le capitaine Pralon a tiré un certain nombre de cartouches sur un caisson français plein d'obus chargés de mélinite. Après le tir, on a constaté que vingt-cinq balles avaient pénétré dans les projectiles. Certains obus même étaient traversés de part en part et la mélinite ne s'était pas enflammée.

Nous croyons que la cartouche Pralon va être adoptée en remplacement des balles nikelées.

Suisse. — Au banquet du tir fédéral, M. Ménilon, député de la Gironde, a porté un toast patriotique. Il a dit que les Français venus pour participer au tir emporteront une grande leçon de l'union qui groupe tous les Suisses dans le culte de la liberté.

Il a annoncé qu'il demandera au Parlement français d'organiser un concours de tir, l'année prochaine, pour alterner avec les tir fédéraux.

Préparatifs de l'Allemagne. — On annonce l'arrivée à Metz du général comte Waldersée, le bras droit et le futur successeur du feld-maréchal de Moltke. Dans ce second voyage d'inspection, le général Waldersée doit être accompagné de huit officiers du grand état-major.

Le général inspecteur doit visiter d'abord les places fortes de Rhin, Cologne, Coblenz et Mayence; puis il visitera Metz et Strasbourg, ainsi que les trois grandes lignes stratégiques de l'Alsace-Lorraine.

D'après les ordres de l'état-major, tous les travaux militaires commencés en mars devront être terminés; les batteries d'artillerie et les régiments de cavalerie devront être au complet et sur le pied de guerre; les forts de Metz et de Strasbourg doivent être approvisionnés pour un an.

Le mouvement des troupes continue sur la frontière

Paris, 4 août.

On apprend que le gouvernement de Berlin est sur le point de faire construire au-delà de la station de Shipeld, où se trouve la douane hollandaise, et sur le territoire allemand, vingt-six lignes de garage pouvant chacune amener sur la ligne du Grand-Central, d'Aix-la-Chapelle à Anvers, un train de quinze cents hommes.

Des rampes pour l'embarquement de la cavalerie seront établies dans cette gare purement militaire. Enfin, un réservoir y sera creusé pour l'alimentation des locomotives.

L'ensemble des travaux coûtera 1.200.000 marks.

L'état-major allemand qui a 500.000 hommes concentrés dans les places de Cologne, Dusseldorf, Aix, etc., estime que, grâce à cette installation, il pourra jeter 50.000 hommes sur Maestricht pour y occuper le pont et empêcher les Hollandais de le faire sauter, car le pont est miné.

Il est également question dans l'état-major allemand de se mettre en mesure de pouvoir jeter une armée de 150.000 hommes sous les murs d'Anvers dans les vingt-quatre heures.

Le duc d'Anmale. — Le duc d'Anmale a quitté mercredi Londres, revenant à Bruxelles. Le comte de Paris l'a accompagné jusqu'à Douvres.

ose se présenter dans ce pays.

— Tout cela est incontestable, docteur; mais il reviendra un jour, et ce jour-là il me tuera. Voici deux fois qu'il essaye de m'assassiner. Je ne puis vivre ainsi dans des terreurs continuelles. Cet homme m'inspire une répulsion invincible. Je veux, quoi qu'il puisse m'arriver, me soustraire à ses poursuites; j'y suis résolu. Si je vous ai supplié de venir ce matin, c'est que je voulais vous demander conseil, vous prier de m'aider à échapper à ce misérable qui n'a qu'un but, me voler ma fortune après avoir dissipé la sienne dans les plus honteuses et les plus odieuses orgies; voilà pourquoi il veut me tuer, parce qu'il sait que, vivante, je ne lui abandonnerai pas ma fortune personnelle.

— Vous êtes donc séparés de biens madame? — Oui, docteur, de la façon la plus rigoureuse; seule je puis disposer des deux tiers de la fortune que j'ai apportée en mariage, vendre ou acheter comme bon me semble, et seulement avec un pouvoir signé de mon mari; pouvoir qu'il a été contraint de me signer devant notaire, une heure avant son départ, moyennant cent mille francs que je lui ai comptés, à bord même du navire qui devait le conduire en Afrique; au moment même où le bâtiment hissait ses voiles.

— Et votre mari est ruiné, dites-vous, madame?

— Il ne lui reste que les cent mille francs que je lui ai donnés, c'est-à-dire rien; car depuis longtemps il doit les avoir dissipés et c'est pour cela, sans doute, qu'il est revenu cette nuit.

— C'est probable! Mais ce pouvoir qu'il vous a signé, il doit l'avoir révoqué aussitôt après son arrivée en Afrique, cela lui était facile?

L'escadre d'évolution placée sous les ordres de M. l'amiral Peyron, commandant en chef, a quitté Mers-el-Kébir pour Port-Vendres, elle arrivera probablement le 6 courant.

Le prince de Bulgarie. — Le Times dit que la Russie aurait proposé le prince Imérinsky, comme régent unique de la Bulgarie.

Entrevue des deux empereurs. — Gastéin, 4 août.

L'entrevue des deux empereurs aura lieu samedi dans l'après-midi, aussitôt après l'arrivée de l'empereur d'Autriche.

L'état de santé de l'empereur d'Allemagne est excellent.

Le tunnel de la Manche. — A la Chambre des Communes, M. Watkin demande la discussion en seconde lecture du bill autorisant la continuation des travaux du tunnel sous-marin de la Manche.

M. Worms, au nom du gouvernement, demande le rejet du bill.

Il déclare que, d'après l'avis des autorités supérieures militaires, le projet impliquerait non seulement un nouveau danger pour l'Angleterre, mais encore qu'il entraînerait des dépenses considérables et continuelles pour assurer l'efficacité des mesures de protection nécessaires.

Plusieurs fois déjà, ajoute M. Worms, les relations ont été tendues entre la France et l'Angleterre. De pareilles éventualités sont possibles dans l'avenir. Il serait peu sage d'adopter le bill.

Le bill a été rejeté par 153 voix contre 107.

Explosion. — Londres, 4 août.

Pendant les manœuvres navales qui ont lieu actuellement dans la Manche, un canon Nordenfeldt a éclaté à bord de la caconnière *Curlew*.

Sept matelots ont été blessés; ils ont été transportés à l'hôpital de Chatham.

Espions. — Les journaux autrichiens annoncent que la police de Lemberg a arrêté deux personnes soupçonnées d'être des espions russes.

Une de ces deux personnes serait un Français nommé Adolphe Carabet, et l'autre un Russe du nom de Joseph Solowief. Elles habitaient depuis trois mois Holoko, un faubourg de Lemberg, où elles avaient loué un moulin et une ferme.

Leurs fréquentes excursions dans les environs auraient éveillé les soupçons de la police.

Grève de boulangers. — Les boulangers de Venise sont tous en grève. On fait venir du pain de Milan.

Le choléra. — Cinq cas de choléra sont signalés à Malte. Il y a eu un décès.

Epidémie. — D'après une dépêche du Soleil, une épidémie de fièvre jaune régnerait à Panama, faisant de nombreuses victimes.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Baccalauréat. — MM. Georges Calmels d'Artinsac et Meric de Bellefond, élèves du Petit Séminaire de Montauban, viennent de subir avec succès les épreuves du baccalauréat des lettres devant la Faculté de Toulouse.

Ils ont été reçus avec la mention *assez bien*.

— Je crois qu'il l'a fait, en effet; mais peu importe, mes précautions sont prises. Le jour même du départ de mon mari, j'ai fait réaliser ma fortune par mon notaire; et ne m'a fallu que dix jours pour cela, c'est-à-dire beaucoup moins de temps qu'il n'en faut pour se rendre en Algérie, et avant l'acte par lequel mon mari me signifiait qu'il révoquait le pouvoir qu'il m'avait signé, car je crois que mon notaire m'a dit quelque chose de cela. En effet, depuis longtemps déjà, j'avais toute ma fortune en portefeuille, seulement cela m'a coûté cher; j'ai perdu près de trois cent mille francs.

— Vous êtes donc bien riche, madame? — Mais oui, dit-elle en souriant, et elle ajouta avec tristesse: voilà pourquoi mon mari a juré ma mort.

Elle se leva, alla ouvrir un tiroir secret d'un charmant meuble en bois de rose, en retira une espèce d'album relié en fer et le présentant au docteur:

— Regardez, lui dit-elle.

Le docteur prit l'album et l'ouvrit machinalement.

— Des billets de banque! s'écria-t-il avec surprise; mais il y en a là pour une somme énorme!

— Cet album renferme deux millions six cent cinquante mille francs; c'est-à-dire les deux tiers de la somme que j'ai apportée en dot à mon mari; regardez il y a quatre cents billets de cinq mille francs, et six cent cinquante billets de mille; ainsi, reliée cette fortune tient dans un petit espace, et est facile à emporter avec soi.

— En effet, madame, dit un peu sèchement le docteur, je vois que depuis longtemps vos pré-

Collège de Figeac. — MM. Taniés et Salgues, professeurs au collège de Figeac, viennent de recevoir du ministre de l'instruction publique une gratification exceptionnelle pour le zèle et le dévouement dont ils ont fait preuve pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Suicide. — Hier matin, la rue de Port-tail-Alban a été mise en émoi par un bien triste événement: M. Edoux, ancien négociant, venait d'être trouvé mort sur son lit.

La police, prévenue aussitôt, s'est transportée sur les lieux avec M. le docteur Gélis qui a constaté que la mort remontait à plusieurs heures, et était due à deux coups de revolver tirés dans la poitrine.

On ignore les motifs qui ont pu déterminer M. Edoux à mettre fin à ses jours.

Albas. — Lundi, un horrible accident a mis en émoi notre paisible population.

Vers cinq heures du soir, le sieur Grassat Dominique, dit Jean Blanc, venait de décharger une charretée de paille et s'en retournait chez lui, lorsque en descendant un chemin très rapide, son cheval glissa ne pouvant retenir l'élan de la charrette.

Le malheureux Grassat voulut venir en aide à sa monture; mais ne pouvant y parvenir, il fut cloué au mur d'une maison qui se trouvait derrière lui par un des brancards de la charrette qui s'enfonça dans la poitrine et lui perfora le poulmon droit. La mort fut instantanée.

Grassat était âgé de 42 ans. Il laisse sa mère, sa femme et une fille de deux ans, dans une triste situation.

St-Cirq-Lapopie. — Dimanche au soir, 31 juillet, le jeune Firmin Cabessot, âgé de six ans, s'occupait à jouer en amont de l'écluse.

Par une étourderie naturelle à son âge, il s'avança imprudemment sur le bord de la muraille. Tout à coup, perdant l'équilibre, il est précipité dans le vide et tombe dans le canal. La profondeur de l'eau à cet endroit-là est de 8 mètres. Heureusement, la mère a vu la chute de son enfant. Affolée de terreur, elle crie: « Au secours! » avec toute l'énergie du désespoir.

Attiré par ses cris, le jeune Louis Delmas, âgé de vingt ans, s'élança tout habillé dans l'eau et parvient à ramener sur le rivage, le jeune Cabessot. L'enfant était sauvé!

Tribunal de simple police. —

Dans son audience du 2 août le tribunal de simple police de Cahors, a prononcé trente-cinq condamnations contre divers individus ayant contrevenu: 1° aux règlements sur la police du roulage; 2° tapage nocturne; 3° police des mœurs et infractions aux divers arrêtés municipaux en vigueur. Les peines infligées varient de 1 à 5 fr. d'amende, et de un à 3 jours de prison.

Accident de chasse. — Le nommé Larrive, Louis, propriétaire à Cazals, était sorti vendredi pour chasser les moineaux. Son fusil, chargé depuis longtemps, éclata dans sa main et lui enleva le pouce de la main droite.

Les soins les plus pressés lui ont été prodigués; mais les cautions sont prises.

— Oui, docteur, la pensée de fuir m'est venue le lendemain du jour où mon mari, pour me contraindre à lui donner de l'argent, a essayé de m'empoisonner avec une limonade.

— Ainsi, vous êtes résolue à fuir?

— Oui, docteur, jusqu'au bout du monde s'il le faut; quand même, au lieu d'être riche comme je le suis, je serais pauvre, je partirais; rien ne pourra me contraindre de rester plus longtemps liée à un pareil monstre; voilà pourquoi je vous demande conseil, mon bon docteur; car, en vérité, je ne sais que faire; une foule de projets bouillonnent dans ma tête sans que je réussisse à m'arrêter à l'un plutôt qu'à l'autre.

— Pourquoi ne demandez-vous pas votre séparation devant les tribunaux?

— Quand même j'obtiendrais cette séparation, cela empêcherait-il mon mari de m'assassiner et de me voler? Non: ce moyen ne vaut donc rien; d'ailleurs, quelle que soit l'issue d'un procès en séparation, la femme en sort toujours déshonorée, et je ne veux pas l'être; elle n'est plus ni fille, ni mariée, ni veuve; cette position est intolérable. Seul le divorce, s'il existait, me sauverait peut-être, et encore qui sait? Non, il faut que je disparaisse, que mon mari reste dans l'ignorance de ce que je suis devenue; qu'il continue à me croire morte, ainsi je l'espère, je lui échapperai.

— Le docteur demeura silencieux pendant quelques instants, puis il redressa la tête, et regardant la marquise bien en face:

— Madame, lui dit-il, je n'ai pas l'honneur de vous connaître; je ne sais de vous que ce qui

dignés; cependant l'on croit que l'amputation sera nécessaire.

Incendie du Pré-Catelan, à Toulouse. — Un grand incendie a éclaté dans la nuit de lundi à mardi, vers 2 h. du matin, après la représentation, dans le magnifique établissement du Pré-Catelan, appartenant à M^{me} Daubèze. Le feu a pris naissance aux loges des artistes et s'est rapidement communiqué à la marquise en bois qui recouvre la salle des spectateurs.

En moins de vingt minutes, toutes les constructions qui composaient cet admirable café-concert, ont été la proie des flammes: rotonde, scène, loges des artistes, vestiaire, tout a été brûlé.

Mlle Duparc, l'artiste distinguée de l'Eldorado de Paris, qui donnait lundi soir une représentation extraordinaire, a eu ses toilettes, estimées à environ 15.000 fr., complètement perdues.

Les pertes qu'on évalue à 60.000 sont couvertes par des assurances.

Il n'y a pas eu d'accidents de personnes et les bâtiments voisins ont pu être préservés. On ignore encore, les causes du sinistre; les uns disent que l'incendie serait dû à une fuite de gaz, d'autres prononcent le mot de malveillance.

Ce qui tiendrait à confirmer cette dernière opinion, c'est que les employés du Pré-Catelan, qui sont descendus les premiers sur les lieux du sinistre, ont découvert un individu qui n'a pu expliquer sa présence à cet endroit en une pareille heure. Il a été remis entre les mains de la police.

Le drame de la rue Montmartre. — Mercredi soir, vers cinq heures, M. J..., ouvrier tailleur, allait chercher de l'ouvrage dans la maison portant le n° 178 de la rue Montmartre où est installé un tailleur.

Le concierge lui demanda chez qui il allait, M. J. répondit que cela ne le regardait pas; et une discussion s'engagea et finalement, J., qui est assez fort, bouscula le concierge et monta.

Le concierge exaspéré alla fermer la porte cochère; puis prenant dans sa loge son revolver chargé, il cria:

— Toi, je te ferai ton affaire quand tu descendras.

Dix minutes après la scène, J. descendait et, à peine était-il arrivé dans le vestibule, que le concierge déchargea quatre coups de revolver sur lui.

Par bonheur, aucune des quatre balles n'atteignit M. J.

Au bruit des détonations, les gardiens de la paix accoururent; ils désarmèrent le concierge et le conduisirent au poste de la rue d'Aboukir.

Scène émouvante. — Une scène des plus émouvantes s'est passée ces jours derniers sur la voie du chemin de fer, à Ivry-la-Bataille.

Au moment où le train de sept heures quarante-deux allait arriver, et comme il n'était plus qu'à 1.500 mètres de la gare, le gendarme de service et le chef de gare aperçurent un homme, une femme et un enfant qui se débattaient sur la voie; la femme poussait des cris plaintifs et appelait au secours; l'homme voulait se mettre

s'est passé devant moi; au fond du cœur, je vous crois innocente; d'ailleurs, en admettant que vous soyez coupable, il n'est pas au monde de fautes ni de crimes, si odieux qu'ils soient, qui justifient les horribles sévices que vous avez subies; pour moi, votre mari est un scélérat, un monstre; vous aurez cent fois, mille fois raison d'essayer de lui échapper; vous êtes dans le cas de légitime défense; la loi est impuissante à vous protéger, vous ne devez donc chercher votre salut qu'en vous-même; je vous aiderai donc de tout mon pouvoir à sauver votre vie deux fois menacée, mais à une condition?

— Laquelle, docteur? Quelle que soit cette condition, j'y souscris d'avance.

— Cette condition, la voici, madame: c'est que, satisfaite de vous être mise en sûreté, plus tard, à votre tour, vous n'essayerez pas de vous venger de ce misérable dont vous avez si justement à vous plaindre, sauf s'il survenait des événements impossibles à prévoir, et que, dans tous les cas, vous n'attaquerez pas la première, mais seulement dans le cas de légitime défense.

— Je vous le jure devant Dieu qui m'a sauvé, docteur; je ne me défendrai que si l'on m'attaque; mais alors je serai sans pitié!

— Et vous aurez d'autant plus raison, madame, que tous les droits seront de votre côté. Maintenant, veuillez me dire ce que vous désirez de moi.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre).

sur les rails et la malheureuse s'y opposait. Le sifflet du train donnait des signaux, et, malgré les efforts du mécanicien, le train n'était qu'à vingt mètres du groupe, lorsque le gendarme Pinot, n'écoulant que son courage, réussit à terrasser l'homme et à l'écartier. Il était temps, car au passage du train les têtes des deux hommes ne se trouvaient qu'à quelques centimètres du marchepied et les efforts de l'individu qui voulait en finir à toute force avec la vie pouvaient les précipiter sous le convoi.

Ce désespéré, dit le Courrier de l'Eure, se nomme R. et est journalier à Gillyes, près Anet. Il se trouvait en état d'ivresse et voulait se tuer parce que sa femme et sa mère lui avaient adressé des reproches.

Suicide. — Au n° 44 de la rue Moscou, habitait la nommée Marie Pierson, bien connue dans le monde qui fréquente le Bois.

Hier matin, vers huit heures, elle sonnait sa femme de chambre, la chargeait de porter deux lettres, qu'elle adressait l'une à sa mère l'autre à sa sœur, qui habitent Passy.

La femme de chambre était de retour vers 9 heures ; elle s'empressa de venir rendre compte de sa commission ; mais en entrant dans la chambre à coucher de sa maîtresse, elle poussa un cri et s'enfuit.

Elle venait de trouver Marie Pierson étendue sur son lit, tenant dans la main droite un revolver ; les draps étaient couverts de sang, qui coulait encore de sa bouche.

Un médecin appelé en toute hâte, n'a pu que constater la mort, qui avait dû être foudroyante ; le projectile, traversant la voûte palatine, était resté logé dans le cerveau.

Le patriotisme d'instinct, en effet, est bien antérieur au patriotisme de raison. Il est aussi ancien que les plus anciennes sociétés humaines. Il est né le jour où, pour la première fois, quelques familles, auparavant éparées, se groupèrent en tribu. Il est contemporain des âges primitifs de notre espèce.

Quoique bien vieux, il n'a jamais changé. Tel Eschyle l'a éprouvé, cinq cents ans avant Jésus-Christ, tel l'ont chanté les poètes du XIX^e siècle. Notre Marseille répète le péan des Athéniens qui combattirent à Salamine. Qu'est-ce que la patrie pour les anciens Grecs. Ils nous le disent eux-mêmes : « Allez, ô fils de l'Hellade ! défendez votre pays ; défendez vos enfants et vos femmes, et les temples de vos dieux, et les tombeaux de vos ancêtres ! » C'est, presque textuellement, ce qu'une femme illustre qui n'avait probablement pas lu Eschyle, Mme de Girardin, a redit, de notre temps, avec une énergie touchante :

... La patrie est le lieu Où l'on aime sa mère, où l'on connaît son Dieu, Où naissent les enfants dans la chaste demeure, Où sont tous les tombeaux des êtres que l'on pleure.

Voilà le patriotisme d'instinct, qui animait les Spartiates de Léonidas, qui donnait aux légions romaines leur imperturbable courage. C'est lui qui, encore aujourd'hui, soutient le simple soldat, hier pauvre paysan ou humble ouvrier, et le rend capable de lutter et de tomber à son rang, sans espérer d'autre récompense que sa part d'une gloire collective et anonyme. C'est ce patriotisme qui arracha Jeanne d'Arc aux champs de Domrémy, et qui, aussi puissant sur un sceptique blasé qu'il l'avait été jadis sur la bonne bergère lorraine, inspira à un de nos écrivains contemporains un mot qui vaut toute son œuvre. Théophile Gautier, vieux et malade, appris, en 1870, le siège de Paris, il voulait venir prendre sa part de danger. « On bat maman : j'accours ? » écrivait-il à un ami. Maman ! voilà le cri de l'instinct, toujours impérieux, toujours le même, dans la bouche de celui qui a écrit la Comédie de la Mort, comme dans la pensée de celle qui délivra Orléans.

Malheureusement, le patriotisme d'instinct, qui a parfois une si pure, une si incontestable grandeur, a aussi ses dangers, de bien graves dangers. Justement parce qu'il est une affection aveugle, il a souvent, pour le pays qui en est l'objet, des résultats pires que ceux de l'indifférence, pires que ceux de la haine. Hérodote nous raconte que les Indiens Calantiens avaient coutume de manger leurs parents, par piété filiale, pour leur épargner les infirmités de la vieillesse. Le patriotisme de certains hommes ressemble, à s'y méprendre, à la piété filiale des Indiens Calantiens.

Ils aiment leur pays jusqu'à faire son malheur, jusqu'à le précipiter dans des aventures d'où il sort amoindri et mutilé. Il fut un de ces patriotes, le conquérant qui, au commencement de notre siècle, prétendit faire de la France la dominatrice de l'Europe. Or, l'histoire nous donne le bilan de son patriotisme. Ce bilan, le voici : tous les peuples de l'Europe vaincus tour à tour, trente batailles gagnées ; mais aussi la liberté sacrifiée, les propriétés confisquées, la sécurité enlevée aux particuliers comme aux États, et, en définitive, quinze départements perdus, dix-huit cent mille Français semés sur les champs de bataille. Paris deux fois souillé par la présence de l'ennemi, l'œuvre de la Révolution ruinée au dehors comme au dedans. Voilà, certes, un patriotisme qui a coûté cher à la France.

À côté du dévouement des ambitieux qui asservissent leur pays, sous prétexte qu'il a besoin d'être sauvé — et plus dangereuse encore — il y a la foi des idolâtres dont la servilité suscite les ambitions coupables, de tous ceux qui se laissent séduire par le splendide et vain tapage d'un nom belliqueux. Ces patriotes sont, sans le savoir, les pires ennemis de leur patrie et du patriotisme lui-même. Leurs faciles engagements sont la ruine de la liberté, c'est-à-dire du seul principe capable de donner à un peuple une force et une grandeur durables ; de même que l'exagération théâtrale de leurs sentiments est faite pour détourner et pour dégoûter de la plus noble des affections tous les esprits bien équilibrés, toutes les âmes maitresses d'elles-mêmes, ennemies du fracas et soucieuses seulement des devoirs qu'on accomplit en silence. On est moins fier d'être enrôlé sous la bannière du patriotisme, quand on songe qu'elle couvre tant de gens dont le zèle intempéré est un danger de tous les jours pour le présent et pour l'avenir de la patrie.

Ce furent ces patriotes maladroits qui, en 1870, à la veille d'une guerre terrible, oublièrent des avertissements du passé, sourds aux plus sages conseils, n'hésitèrent pas à engager la France dans la voie où elle faillit périr. Ce fut au nom du patriotisme que, dans une assemblée française, fut étouffée la voix du seul patriote prudent et clairvoyant, du seul homme qui eût assez conscience des désastres futurs pour prendre sept fois la parole et maudire sept fois la lutte funeste qui allait s'ouvrir.

Ah ! combien supérieur est le patriotisme armé par la science et par la raison, d'une force invincible, qu'aucun revers ne saurait abatre, qu'aucune déception ne saurait troubler ! Cette supériorité, mes chers amis, vous la saisissez mieux par un exemple. Tandis qu'en France, avec la confiance puérile du chauvinisme immortel, on marquait les étapes que notre armée aurait à franchir de Paris à Berlin, voyons ce qui se passait, à la même occasion, hors de France, mais dans une des âmes les plus françaises qui furent jamais.

Il y avait alors, sur les bords du lac de Genève, près de l'obscur village de Vevaux, dans une humble maisonnette sanctifiée par sa présence, un Français que la France avait chassé de sa frontière, mais qui n'avait pas chassé la France de son cœur. C'était un de ces penseurs profonds que leurs contemporains affectent parfois de méconnaître ou d'ignorer, mais que la postérité, plus éclairée, salue de son profond respect, honore de sa plus tendre vénération. Nul, dans notre siècle, n'a semé plus d'idées, plus d'idées vraies, plus de ces idées immortelles, germes d'un avenir meilleur. Il s'appelait Edgar Quinet. Le jour où la légitime constitution du pays avait été violée, où une main sanglante avait étouffé notre jeune Liberté, Edgar

Quinet avait combattu, par la parole et par l'exemple, pour la cause du droit. C'est pourquoi il avait été banni, banni comme la justice dont il était le plus inébranlable défenseur. Il avait embrassé avec joie son exil, et cet exil était devenu pour lui un drapau. Or, tandis que ceux à qui la France avait confié ses destinées fermaient les yeux aux menaçantes clartés dont ils étaient inondés, celui que la France, avait rejeté, veillait, sentinelle volontaire, sur son ingrate patrie. Dès 1832, trente ans avant l'avènement de M. de Bismarck, il avait écrit « qu'il ne manquait au despotisme prussien qu'un homme qui regardât et connût son étoile en plein jour. » En 1867, trois ans avant Sedan, il déclarait que l'Empire finirait sous les coups de la Prusse, par quelque ignoble parodie de Waterloo. Et, quand virent nos malheurs, abandonnant l'austère solitude où il avait si longtemps porté le deuil de la France, quittant ces montagnes du Léman moins hautes que sa pensée, mais immuables que sa foi, Edgar Quinet vint s'enfermer dans Paris assiégé et, jusqu'au dernier moment, au milieu du silence des auteurs de la guerre qui avaient été les premiers à désespérer, il affirma, lui, le banni d'hier, lui, le vieillard débile, la nécessité de la résistance et la possibilité de la revanche.

Tels sont les patriotes dont le patriotisme est une science en même temps qu'une religion. A l'inébranlable fermeté dans le danger, ils joignent la perspicacité sagace qui le fait prévoir et éviter. Dans ce monde où tout change, où tout se transforme, où tout se perfectionne, ils ont adopté, eux, la dernière forme du patriotisme, la plus parfaite. Ils ont compris que cette patrie que nous considérons souvent comme morte, et surtout la fille de nos œuvres. « Le mérite d'un Etat, a dit Stuart Mill, n'est, la plupart du temps, que le mérite des individus qui le composent. » Chaque progrès d'un Français est un progrès pour la France. De même que chaque homme se fait une vie à sa ressemblance et à sa taille, de même chaque citoyen sculpte, dans l'argile ou dans le marbre, pour sa part petite ou grande, une société à son image. Ne l'oublions pas mes amis : pas une seule de nos actions n'est absolument indifférente ; chacune a son influence dans cet organisme immense qui est notre France. Notre devoir humain est de chercher le type moral le plus haut que puisse imaginer notre esprit, de tendre sans cesse à ce but sublime et inaccessible, d'en approcher toujours, sans espérer de l'atteindre jamais. De même, mes chers amis, notre devoir civique est de nous faire, tous les jours, avec une foi que rien ne rebute, avec une persévérance que rien ne dompte, la plus belle et la meilleure des patries. La meilleure et la plus belle sera la plus durable, servira de type aux patries des générations à venir. Un ensevelissement de vingt siècles n'a pu faire disparaître cet indestructible monument de la Cité latine qu'on appelle le Droit romain. Et nous voyons que l'Art grec et la Pensée grecque, plus forts que tous les vainqueurs qui se sont disputés les lambeaux de la Grèce, conquérants de ces conquérants barbares, ont subsisté, purs et immuables, et constituent encore la meilleure part de notre patrimoine moderne.

C'est l'Histoire qui nous apprend. C'est aussi l'Histoire qui, par ses austères leçons, nous montre les moyens d'approcher du but grandiose qui doit être celui de chacun de nous, et qu'Edgar Quinet a indiqué en ces belles paroles : « Réver pour la France la gloire de devenir l'idéal des peuples modernes. »

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, Bureau 13, Quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 30 juillet 1887. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — S. M. Dom Pedro II. — Le prince de Bulgarie. — Madame Fortado-Heine. — Le tir fédéral suisse. — Le mois de juillet. — Les examens de l'Hôtel de Ville pour les jeunes filles. — La statue du pape Urbain II. — Italie : La fête du Statut. — La nouvelle université d'Upsal. — La catastrophe de Zug. — Les trois rencontres, nouvelle, par Mary Summer. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boissard. — Bibliographie. — Echees. — Le Monde financier. — Rebus. — Gravures : S. M. Dom Pedro II, Empereur du Brésil. — S. M. Dona Thérèse. — S. A. le prince Dom Pedro Auguste. — Le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg. — Madame Fortado-Heine. — Suisse : Le tir fédéral, à Genève. — Les mois fleuris ; juillet. — Les examens de l'Hôtel de Ville pour les jeunes filles. — Inauguration de la statue colossale du pape Urbain II. — Italie : Le monument élevé à la mémoire des victimes du combat de Samati, près de Messouah. — Suède : La nouvelle Université d'Upsal. — Suisse : Catastrophe de la ville Zug. — Plan de la villa de Zug et de la partie engoulée. — Echees. — Rebus.

Le B N JOURNAL illustré, paraît deux fois semaine. Bureaux 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du numéro 138 (4 août 1887). — Jack Morand. Amour maternel. — Tonis Révillon. Les Marquis de Saint-Lys (suite). — Charles Mérouvel. La Rose des Hèles (suite). — Marie-Robert Halt. Histoire d'un petit homme (suite). — Georges Pradel. Le Compagnon de chaîne (suite). — F. du Boisgobey. — Le Secret de Berthe (suite).

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal des voyages. Sommaire de la 138^e livraison (6 août 1887). — A Suse. — 1884-1886. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures de G. Vuillier, Hildibrand, Bida, Thariat et Bertrand. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 76^e livraison (6 août 1887). — Texte : Capitaine, par Mme de Nanteuil. — L'usine Krupp. — Les origines de la cartographie moderne, par Henri Jacotet. — Les animaux phosphorescents, par Maurice Daubin. — Les héroïnes de Harlem, par Mme de Witt, née Guizot. — A travers la France : Draguignan, par Anthyme Saint-Paul. — Dessins

de : Myrbach, Ed. Zier, Deroy. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

La 88^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE vient de paraître chez les éditeurs H. Lamirault et C^{ie}, 61, rue de Rennes, à Paris (prix : 4 francs).

Le grand nombre de Biographies que renferme la 88^e livraison de la « Grande Encyclopédie » lui donne un aspect tout particulier et lui communique l'intérêt qui s'attache à tant de noms connus. On y lira avec plaisir les articles consacrés à Labbé « d'Aubignac », à T. Agrippa « d'Aubigné », à H. « Aubriot », à MM. « Aucoc et Audren de Kerdré », etc., etc. Voir dans la même livraison les monographies des villes « d'Auch » et « d'Aubusson » et l'important travail sur le département de « l'Aude », avec une belle carte en couleurs hors texte.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des Demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées ; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs ; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison ; leur leur esprit ; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage ; tel est le but que s'est proposé le Journal des Demoiselles. A un mérite littéraire un moment apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles ; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR. On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 30 juillet au 6 août 1887.

Naissances.

Malaret, Paul, à St-Gorges. Pézet Jean, à la Marehande. Gailleteau Emile, et Gailleteau Louis, (jumeaux) rue du Tapis-Vert. Sabatié Georges, rue Lastié. Lafage Jeanne, et Lafage Jean, (jumeaux) rue Nationale.

Décès.

Lacombe Anna, 36 ans, rue Feydel. Laborde Henri, 40 ans, au Séminaire. Tocaben Marie, 5 mois, rue Darnis. Gailleteau Emile, et Gailleteau Louis, (jumeaux) rue du Tapis-Vert. Redoules Léopold, 3 mois, à St-Henri. Capmas Guillaume, 80 ans, imp. de la Citadelle. Balaguérie Brigitte 26 ans, rue des mirepoises. Boyer Edmond, 13 mois, rue Ste-Barbe.

Musique du 7^{me} de ligne

(de 8 à 9 h. 1/2, du soir, Allées Fénélon).

PROGRAMME DU DIMANCHE 7 AOUT 1887.

Allégoire militaire X... La Dame Blanche (ouverture) Boïeldieu. Ernani (fantaisie) Verdi. La Vague (valse) O. Métra. Les Huguenots (bénéd. des poignards) Meyerbeer. Trictrac (polka) Waldteufel.

BOURSE. — Cours au 5 août.

3 0/0 81 30 3 0/0 amortissable (ancien) 00 00 3 0/0 id. 1884 84 05 4 1/2 0/0 ancien 105 00 4 1/2 0/0 1883 108 45

Dernier cours du 5 août.

Actions Orléans 1,308 75 Actions Lyon 1,236 25 Obligations Orléans 3 0/0 392 75 Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884) 285 00 Obligations Lombardes (jouissance 000 00 Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884) 346 25

Depuis la campagne 1870-71

Narbonne (Aude), le 26 février 1887. Depuis la campagne de 1870-71 j'avais des douleurs dans les reins, et les jambes ne pouvaient plus me porter ; la tête me tournait, je restais un moment sans voir ; aucun remède ne me soulageait, une boîte de vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 a suffi pour me guérir complètement. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre. Izard Jean chez M. Arthez aîné, rue du Génie, 3. Signature légalisée.

LE TÉLÉGRAPHE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le Télégraphe sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande. On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron Trois mois : 12 fr. ; Six mois : 24 fr. ; Un an : 48 fr.

Je voudrais n'être pas Français pour pouvoir dire que je te choisis, France, et que, dans ton martyre, Je te proclame, toi que ronge le vautour, Ma patrie, et ma gloire, et mon unique amour. Il faut pourtant le proclamer bien haut : s'il n'y a pas deux façons d'être patriote, il y a deux façons de le devenir. On devient patriote par instinct ou par raison : il y a un patriotisme aveugle et un patriotisme éclairé. Certes, le patriotisme d'instinct a sa grandeur. Il y aurait de l'ingratitude à la méconnaître, et cette ingratitude serait doublement coupable chez ceux qui étudient l'histoire, car elle serait une ingratitude consciente.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU LOT

EXTRAIT

des minutes du greffe du Tribunal de 1^{re} instance de Cahors, chef-lieu du département du Lot.

Le Tribunal de première instance de Cahors, chef-lieu du département du Lot, jugeant en matière civile a rendu et prononcé le jugement suivant :

Du premier juin, mil huit cent quatre-vingt-sept, En audience publique tenue par Messieurs Arnault, juge d'instruction président l'audience en remplacement de M. le Président, légitimement empêché.

Fieuzal } juges.
Galup }
Coudere, substitut de M. le Procureur de la République,

Tardieu, commis-greffier,
En la cause de M. le Préfet du département du Lot, domicilié de la ville de Cahors,
Monsieur le Procureur de la République d'une part,

Et de Cravignac (François) Cravignac (Louis) propriétaires, domiciliés de la commune de Vire, parties expropriées, d'autre part.

Monsieur Coudere, substitut de M. le Procureur de la République a dit qu'il était porteur d'une lettre de Monsieur le Préfet du département du Lot, en date du 17 mai 1887, par laquelle ce magistrat l'invitait à provoquer de la part du Tribunal l'expropriation, pour cause d'utilité publique, de terrains et immeubles appartenant aux propriétaires sus-nommés, nécessaires à l'établissement d'une maison d'école de filles et à l'agrandissement de l'école de garçons dans la commune de Vire, situés sur le territoire de la commune de Vire, et que les propriétaires refusent de céder à l'administration.

En conséquence : Vu les pièces à l'appui de la dite lettre,

Vu l'article 44 de la loi du 3 mai 1844, il requiert que les immeubles que les sus-nommés refusent de céder à l'administration pour les causes ci-dessus soient expropriés; qu'il soit désigné un juge chargé de remplir les fonctions attribuées au magistrat directeur du jury qui sera ultérieurement désigné, et un autre pour le remplacer au besoin,

Le Tribunal, faisant droit aux réquisitions de M. le Procureur de la République,

Attendu qu'il résulte d'un arrêt de M. le Préfet du département du Lot, en date du 17 mai 1887, que les immeubles que les sus-nommés refusent de céder à l'administration pour les causes ci-dessus sont déclarés cessibles pour cause d'utilité publique,

Attendu qu'il résulte, de l'examen du dossier qui a été mis sous les yeux du Tribunal, que toutes les formalités prescrites par la loi pour parvenir à ladite expropriation ont été régulièrement observées,

Par ces motifs, le Tribunal ouï dans l'intérêt de M. le Préfet du Lot, Monsieur Coudere, substitut de M. le Procureur de la République, prononce l'expropriation pour cause d'utilité publique d'une terre indiquée au plan de la commune de Vire par le quadrilatère A, B, C, D, de la contenance de sept ares, numéros 551 et 552 de la section C, et d'une autre terre indiquée sur le plan de la commune de Vire par le quadrilatère A, B, E, F, de la contenance de trois ares, numéros 551 et 552 de la section C, appartenant à Cravignac (François) et Cravignac (Louis) propriétaires à Touzac, nécessaires à la construction d'une maison d'école de filles et à l'agrandissement de la maison d'école de garçons, dans la commune de Vire, désigne M. Fieuzal, juge du siège pour présider et surveiller les opérations du jury d'expropriation qui sera ultérieurement désigné et M. Galup, juge du même siège, pour le remplacer au besoin.

Ont signé à la minute : Arnault et Tardieu, commis-greffier,
Enregistré à Cahors, le 24 juin 1887, F^o 30, case 16. Signé Jarty,

En conséquence, le Président de la République française mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis, de mettre le présent jugement à exécution, à tous Procureurs généraux et à tous Procureurs de la République près les Tribunaux de 1^{re} instance d'y tenir la main, à tous commandants et officiers

de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement a été signée par le président et le greffier.

Expédié à Cahors, le 27 juillet 1887.

Signé : H. FOURNIÉ.

Pour copie conforme : Cahors, le 30 juillet 1887,

Le Préfet du Lot,
Signé : PAYSANT.

Pour ampliation : Vire, le 3 août 1887,

Le Maire de Vire,
RIVES.

INJECTION BROU

40 ANS DE SUCCÈS
Le seul qui réussit, sans lui rien ajouter
Les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le Flacon.
J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS

Eviter les contrefaçons
CHOCOLAT
MENIER
Exiger le véritable nom

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 88, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o Éditeurs

LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française;
de toutes les Partitions et Publications musicales;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Encre-Fortes, Gravures en Couleurs, etc.
AU MÊME PRIX QU'EN LIGNE

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHÈQUE CERTAINE DE FRANCE D'ACQUISITION.
ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

La santé rendue à tous, sans médecine, purge, ni fraks.

On se rappelle la brillante saillie du Président Dupin en plein sénat: « A quoi bon les drogues? n'avons-nous pas la délicieuse Farine de santé REVALESCIERE Du Barry, qui guérit de tous les maux? » En effet, la REVALESCIERE a produit des cures merveilleuses; en parcourant les milliers de certificats de malades reconnaissons sauvés de maux désespérés, nous y trouvons, entre autres, ceux de S. S. feu le Pape Pie IX, de S. M. feu l'Empereur Nicolas de Russie, du célèbre professeur Dédé, guéri de huit ans de dyspepsie et de catarrhe sur la vessie, et ajoutant: « Si j'avais à choisir un remède pour n'importe quelle maladie, de l'estomac, des intestins, des nerfs, foie, poitrine, cerveau ou sang, je n'hésiterais pas un instant à préférer à toutes les drogues la REVALESCIERE Du Barry, assuré que je suis de ses résultats, j'ose dire infailibles. »

M. le curé Comperet dit: « Dieu soit béni? La REVALESCIERE a mis fin à mes dix-huit ans de souffrances de l'estomac et des nerfs, avec fièvre, faiblesse et sueurs nocturnes. Et M. D. Ruff, propriétaire à Barr (Bas-Rhin), écrit: « La REVALESCIERE m'a guéri de quarante ans de dyspepsie, d'anémie, manque d'appétit, irrégularité des fonctions et névralgie chronique à la tête; une nouvelle vie m'anime comme celle de la jeunesse. » Un extrait copieux de centaines de mille de cures d'adultes et d'enfants est envoyé gratis, sur demande par la Maison Du Barry et C^o, 8, rue Castiglione, Paris, qui expédie la REVALESCIERE en boîtes de: 2 fr. 25 4 fr.; 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil. 36 fr., franco, contre mandat-poste. Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en d'autres aliments et remèdes; elle prolonge la vie de 20 à 30 ans, et est également le premier aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

40 ans de succès; aussi « La REVALESCIERE CHOCOLATÉE » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr.

En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Dépôt dans cette ville: à Cahors, M. VINEL, droguiste.

Maison des 100,000 Paletots

CAHORS, 32, Boulevard Gambetta, 32, (en face la Mairie)

Raoul PIZANY, Fils

Entreprises pour Administrations, Lycées, Sociétés, etc.

HAUTES NOUVEAUTÉS
FRANÇAISES ET ANGLAISES
UNIFORMES & LIVRÉES
COUVERTURES DE VOYAGE
Manteaux Caoutchouc
PRIX FIXE INVARIABLE

VÊTEMENTS sur MESURE
en 24 heures
HABILLEMENTS
TOUS FAITS
PRIX FIXE INVARIABLE

M. Raoul PIZANY fils, propriétaire de la MAISON DES 100,000 PALETOTS, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir sa nouveauté pour la saison HIVER 1886-87. Par ses achats considérables et au comptant de toutes ses marchandises, il défie toute concurrence loyale comme prix, solidité et bon goût. — La MAISON DES 100,000 PALETOTS, vu sa nouvelle organisation, vient de monter un rayon de confection pour hommes à l'instar des grandes maisons de Paris.

Costumes, nouveauté Elbeuf garantie (tout laine)..... 23 fr. 95
Costumes complet, Sedan noir (pour mariage)..... 40 »
Pardessus eintre mode, doublé laine..... 24 »

Pantalons, nouveauté Elbeuf (garantie laine)..... 6 fr. 50
Pantalon noir Sedan..... 8 90

Nota. — M. V. PIZANY père, professeur de coupe breveté, a l'honneur d'informer les habitants de notre ville, que certain tailleur de Cahors, s'intitulant professeur de coupe d'une chambre syndicale de Paris, n'a jamais en ce titre et lui donne à ce sujet, le démenti le plus formel; M. Victor PIZANY père, étant le seul professeur de coupe du département.
Ouverture des cours de coupe, le 15 octobre, les lundi, mercredi et samedi, à 8 heures 1/2 du soir.

Établissement Hydrothérapique

CHEZ

M^{me} SABATIÉ

CAHORS, — 6, Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Étuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence

CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.
Administration de la C^o concessionnaire : PARIS, 8, Boulevard Montmartre
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

PLAGE DE RONCE-LES-BAINS

A LA TREMBLADE (CHARENTE-INFÉRIEURE)

Incomparable pour les Baigneurs qui recherchent le calme et la solitude après les tracas des affaires. — Recommandé dans tous ses ouvrages, par le Dr Brocard, comme « la Plage de France la meilleure et la plus sûre pour les enfants ». — Immense forêt de Pins. — Chasse. — Excursions. — Approvisionnements faciles de toutes sortes. — Service d'omnibus.

WILLA LOUISE

Très confortablement aménagée

Au milieu d'un bois de Pins, bien clôturée, avec accès direct sur la plage. — 4 Chambres à coucher (5 lits) avec grand garde-robe; — Salle à manger; Cuisine; Cave; Cour; Puits; Cabinets et Débarras.

PRIX DE LOCATION :

Juillet 170 fr. — Août 230 fr. — Septembre 150 fr.

S'adresser à M. HENRY, douanier à la Tremblade (Charente-Inférieure).

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE

DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE

11, rue St-Louis, à MELOW (S.-et-N.)

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

PLUS DE FEU! 60 ans de Succès!

LINIMENT BOYER-MICHEL

Guérison sûre de Boiteries, Entorses, foulures, cartils, Nalletes, Courbes, Vessigons, Angines, etc. — 5 fr. chez tous l'Ph^o

Le propriétaire-gérant, Laytou.

Distillerie centrale du Quercy



CRÈME DE NOIX BOUTET A BASE DE FINE CHAMPAGNE

MEDAILLÉE PAR L'ACADEMIE HORS CONCOURS

Exiger le Véritable Nom CAHORS

GRAND ENTREPOT

Eaux MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolotte 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.